

## 4 jours, assistant-e-s, drones, et articulations des journaux ICI

Liminaire FO • 20 septembre 2023

Ce liminaire a un peu l'allure d'un conducteur d'ICI 19/20... Vous allez comprendre pourquoi !

Le premier point sur lequel FO souhaite attirer l'attention, c'est évidemment le sujet des amplitudes de travail pour les métiers impactés par le projet Tempo. La réalité est conforme à ce que nous pouvions imaginer : pour certains, les journées sont devenues très longues et intenses, et cette intensité doit être correctement prise en compte. S'ils le souhaitent, les salariés doivent pouvoir récupérer : et une bonne façon consiste à l'organiser via un rythme adapté, et notamment celui de la semaine à 4 jours.

Que nous répond t-on ? Que ce ne serait « pas possible », ou « compliqué » !

FO répond à cela que, pourtant, par 2 fois, nous avons su faire.

En effet, un premier accord était signé par FO à France 2 le 17 janvier 2000.

Et 13 ans plus tard, dans l'accord collectif, FO signait à nouveau ces engagements présents, en l'occurrence dans le « **Livre 2 articles 2.1.2.8, 2.4.2, 2.5.2, et 3.2.1** ».

Aujourd'hui, malgré ces accords, nous ne parvenons pas à un déploiement serein, passant par des semaines de quatre jours là où il est évident que les amplitudes de travail le justifient déjà.

Il est donc urgent de savoir appliquer rapidement ces dispositions déjà existantes, et ainsi basculer les personnels impactés sur une organisation du temps de travail bien adaptée. Et il est donc urgent de se remettre autour de la table

Sans transition, un tout autre sujet ! On se croirait presque dans une édition de ICI 19/20, avec la complexité pour enchaîner les contenus...

Cet autre sujet, c'est la situation des assistants et assistantes du Réseau, et en particulier celles qui exercent dans les services organisation. Leur travail est pointilleux, nécessite toujours une très grande précision. Sans elles et eux, c'est simple, il n'y aurait pas d'activité dans les antennes. Et pourtant, pour la plupart de ces personnels, ils ne sont que des chargés de gestion administrative, positionnés en groupe 4. Alors que dans d'autres périmètres, il s'agit de personnels effectuant presque la même chose, mais exerçant comme planificateurs ou planificatrices, en groupe 6.

A FO, nous savons que ce sujet est en réflexion, tout comme, plus largement, celui du fonctionnement des services organisation. Mais cela risque de prendre un certain temps, et il nous semble donc important que puissent être dissociés ce sujet précis du positionnement de ces personnels, et celui plus large de l'organisation des services.

Nous savons que, sur un autre métier, en l'occurrence celui des gestionnaires d'antennes, un long moment a été nécessaire, mais une solution a été trouvée.

FO demande donc qu'il puisse en être de même rapidement pour les assistants et assistantes d'organisation. Pour cela aussi, il est urgent de pouvoir se mettre autour de la table !

Et toujours sans transition, un autre sujet n'ayant rien avoir avec les 2 précédents. Là aussi, c'est un peu la même difficulté qu'un ICI 19/20...

Ce 3<sup>ème</sup> point, c'est un satisfecit sur le magnifique travail effectué par des membres de la commission « Nouvelles Technologies » avec le concours de la direction du Réseau sur le projet des drones.

Voilà très longtemps qu'il y a un souhait chez bon nombre de salariés pour que ces drones puissent être utilisés en interne. Durant une longue période, cela a toujours été un refus catégorique. Là, depuis près d'un an, la commission a travaillé sur l'ensemble des aspects à prendre en compte pour que le projet puisse devenir réalité. A FO, nous avons la conviction et la certitude que tout a été bien pensé, et que, très bientôt, des personnels France•tv puissent utiliser des drones dans le cadre de leur travail. De nombreux pas ont été effectués : nous espérons maintenant que ceux qu'il reste à faire pourront être engagés.

L'enchaînement de ces 3 points n'ayant pas été simple, cela montre bien qu'il y a une 4ème revendication à effectuer : en l'occurrence sur la construction et l'articulation des sujets dans les éditions ICI, notamment entre le local et le national.

De très nombreux téléspectateurs écrivent pour témoigner sur le fait qu'ils sont perdus, que les éditions sont un peu fouillis... Ce ressenti, des salariés l'ont aussi, et c'est donc notre rôle de demander à la direction de les prendre en compte, et de vite trouver des solutions pour améliorer cette construction de nos journaux.